

## **La stratégie africaine de la Chine**

Valérie Niquet

*Pékin est de retour en Afrique, après un relatif retrait. L'efficacité d'une présence tous azimuts, le bas coût de ses services et produits, l'absence totale de conditionnalité dessinent un véritable « modèle chinois » sur le continent noir, qui échange matières premières contre biens de consommation. Mais ce système largement prédateur suscite de plus en plus d'interrogations en Afrique même, et pose la question de l'intégration réelle de la Chine à la communauté des puissances mondiales. [politique étrangère]*

Symboles de la nouvelle « fièvre chinoise », plus de 130 000 Chinois seraient aujourd'hui installés en Afrique, particulièrement au Zimbabwe, au Nigeria, en Angola ou en République de Guinée ; et des liaisons aériennes directes ont été mises en place entre l'Angola et la République populaire de Chine (RPC), ainsi qu'entre le Zimbabwe et la Chine. Le président chinois Hu Jintao multiplie les visites de haut niveau sur le continent africain, mais l'intérêt de la Chine pour l'Afrique est loin d'être nouveau.

### *La dimension politico-stratégique de la politique africaine de la Chine*

Après une période de relatif repli, entre le début des années 1980 et le milieu des années 1990, autour d'une thématique essentiellement bilatérale – la question de Taiwan –, les enjeux de la politique africaine de Pékin dépassent désormais de très loin le continent africain. Loin d'abandonner les thématiques anciennes, Pékin s'appuie aussi sur un discours tiers-mondiste Sud-Sud fondé sur un passé, constamment rappelé, de lutte commune contre « tous les impérialismes ».

### La question de Taiwan

Elle ne constitue plus l'élément principal de la stratégie africaine de la RPC. En 1998, l'Afrique du Sud a reconnu la RPC et rompu ses relations diplomatiques avec Taipei, même si les liens économiques demeurent étroits. En 2004, le Sénégal a, pour la troisième fois, rétabli des relations diplomatiques avec Pékin, suivi par le Liberia en 2005. La stratégie de marginalisation diplomatique de Taiwan sur le continent africain rencontre donc, comme partout ailleurs, le succès, d'autant que la RPC peut aujourd'hui jouer, au même titre que Taipei et peut-être mieux en raison de son potentiel économique, de l'argument du chéquier, longtemps apanage exclusif des autorités taiwanaises. Seuls aujourd'hui 6 pays sur 53 – le plus important étant le Tchad avec lequel, contrairement à ses habitudes, la RPC a développé des relations informelles en raison du potentiel énergétique du pays – continuent à reconnaître Taiwan.

### La dimension onusienne

La dimension onusienne demeure essentielle – comme le soulignait le général Xiong Guangkai, les pays africains représentent à eux seuls plus du tiers des effectifs de l'Organisation des Nations unies (ONU)<sup>1</sup> –, mais cette dimension a également évolué. Jusqu'au début des années 2000, la question du vote au sein de la Commission des droits de l'homme constituait un élément important ; cette importance s'est réduite depuis que les grandes puissances ont renoncé à présenter des résolutions « antichinoises ». Des éléments

nouveaux sont cependant apparus, confirmant l'importance du vote africain : la réforme de l'ONU et l'éventuelle entrée du Japon au Conseil de sécurité. On a ici assisté à un véritable duel diplomatique entre Pékin et Tokyo dans l'arène africaine. De même, la RPC tente d'obtenir le soutien à l'ONU des pays africains sur la question de la définition des zones économiques exclusives qui l'oppose à Tokyo en mer de Chine<sup>2</sup>. Pékin peut, à l'inverse, offrir à ses partenaires africains un « package diplomatique » – possibilité que n'ont ni le Japon ni Taiwan. La Chine joue ainsi de son double statut de pays en développement et de grande puissance capable de peser sur les grandes orientations stratégiques du monde. L'exemple de la résolution 1567 sur le Darfour adoptée en 2004, mais fortement édulcorée grâce à la Chine, en constitue une bonne illustration<sup>3</sup>.

### La dimension multipolaire

La politique africaine de la RPC s'inscrit également dans le cadre plus large d'une stratégie de contournement ou d'affaiblissement des puissances occidentales ou assimilées, et principalement des États-Unis, dans une situation internationale décrite à Pékin comme « complexe », c'est-à-dire, pour décoder la terminologie officielle, peu favorable aux intérêts chinois<sup>4</sup>. Le dialogue Sud-Sud prôné par la RPC se réfère donc toujours au tiers-mondisme des années 1960, un discours d'autant plus efficace qu'il s'appuie sur la longévité des élites africaines. En jouant de cet élément, la Chine, puissance émergente, peut également préserver son statut de porte-parole des pays en développement, même si en réalité, notamment au sein de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), leurs intérêts sont très divergents. Dans ce contexte, la politique africaine de la Chine veut se distinguer par l'accent officiellement mis sur « le respect des intérêts des pays africains », en opposition au modèle néocolonialiste traditionnel. Le Livre blanc sur la politique africaine de la Chine publié pour la première fois à Pékin au mois de janvier 2006 précise : « La Chine œuvre à établir et développer un nouveau type de partenariat stratégique marqué par l'égalité et la confiance mutuelle sur le plan politique, la coopération dans un esprit gagnant-gagnant sur le plan économique<sup>5</sup>. » Cette position reprend les principes généraux de la coexistence pacifique – qui demeurent pour Pékin d'actualité – et s'exprime quasiment dans les mêmes termes depuis la déclaration publiée lors de la visite de Jiang Zemin en 1996, jusqu'aux cadres fondateurs du Forum de coopération Chine-Afrique (China-Africa Cooperation Forum, CACF) en 2000<sup>6</sup>. Il s'agit pour la RPC de développer les échanges, en multipliant les visites de haut niveau qui soulignent l'importance de l'Afrique, d'accroître l'aide « sans condition politique », de pousser la communauté internationale à augmenter son soutien, et de défendre le rôle de l'Afrique sur la scène internationale<sup>7</sup>. Cette stratégie concerne tout particulièrement des États marginalisés, voire « quasi-voyous », à qui la Chine offre un partenariat stratégique fondé sur le respect sourcilieux de la non-ingérence, le rejet de toute légitimité morale de l'Occident et la mise en avant du concept de spécificité des valeurs, opposé à l'universalisme des principes occidentaux. Pékin dénonce ainsi toute ingérence dans les affaires africaines. Dans le discours chinois, cette stratégie s'exprime par la défense d'un ordre économique et politique « plus juste », qui rencontre un écho incontestable sur le continent noir. La Chine se pose ici encore en modèle, voire en leader, jouant de sa spécificité de « plus grande puissance en développement du monde » – une position que nul ne peut lui contester<sup>8</sup>. Cette stratégie répond au demeurant à une certaine attente d'Africains qui, depuis la fin de la guerre froide, n'ont pu que constater un retrait des Occidentaux. Robert Mugabe n'exprimait pas autre chose en mai 2005 à l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance du Zimbabwe : « Il nous faut nous tourner vers l'Est, là où se lève le soleil<sup>9</sup>. »

## La mise en œuvre d'un modèle chinois

C'est donc un véritable modèle chinois qui émerge de ces éléments, et que Pékin tente d'imposer en opposition directe avec les modèles occidentaux et japonais de coopération et d'aide au développement. Auprès des pays africains, la RPC met en avant son propre modèle de développement fondé sur un découplage voulu entre développement économique et réformes politiques dans une stratégie de survie des régimes autoritaires. Le rejet de l'ingérence apparaît également comme une dénonciation des théories du *regime change*, ou d'évolutions pacifiques dénoncées comme une nouvelle forme d'impérialisme. La Chine met ainsi en avant son « efficacité », quelque peu jalousee semble-t-il par certaines élites africaines<sup>10</sup>. Pékin peut aussi se prévaloir de son absence de volonté « civilisationnelle », puisque l'accès à la *civilisation*, à la civilisation chinoise par opposition à la barbarie, est par essence proprement inimaginable.

## Des éléments de coopération militaire

Pékin n'apporte plus son soutien aux « mouvements de libération » africains, comme il le fit dans les années 1970 à l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (Unita) ou au Front de libération du Mozambique (Frelimo). Pour des raisons essentiellement commerciales, la Chine est cependant le principal fournisseur d'armes légères des groupes armés qui déchirent le continent africain, mais aussi des gouvernements locaux. Ces armes peuvent être produites sur place : la RPC a ouvert trois usines de fabrication d'armes légères au Soudan, près de Khartoum ; d'autres usines de munitions et d'armes légères ont également été construites au Zimbabwe et au Mali<sup>11</sup>. La RPC a également signé des accords de fourniture de matériel militaire avec la Namibie, l'Angola, le Botswana, le Soudan, l'Érythrée, le Zimbabwe ou la Sierra Leone. La coopération s'est considérablement renforcée en 2005 avec les Comores ou la République du Congo, dont le chef d'état-major s'est rendu en Chine en 2005 pour y signer un accord de coopération militaire. Le marché africain permet à la RPC, outre l'absence relative de concurrence, de tester un matériel qui demeure rudimentaire. C'est en Afrique que la RPC trouve un marché pour ses avions d'« entraînement » K8, fournis à la Namibie, au Soudan et au Zimbabwe. La Chine fournit des hélicoptères au Mali, à l'Angola et au Ghana, de l'artillerie légère et des véhicules blindés à la quasi-totalité des pays de la région, ainsi que des camions militaires, des uniformes, du matériel de communication... et des bicyclettes, démontrant ainsi l'adéquation entre l'offre chinoise et les besoins des forces armées locales<sup>12</sup>. La coopération est particulièrement étroite avec le Zimbabwe depuis le début des années 1980 et s'est renforcée en 2004. Pékin lui fournit des chars, de l'artillerie, des blindés ainsi que des camions, des vedettes rapides et des batteries de défense antiaérienne. La RPC offre également à de nombreux pays africains des programmes importants de formation de personnels, en Chine pour les officiers qui y effectuent des stages de plusieurs mois, ou sur place avec des instructeurs chinois. L'Afrique – c'est également le cas pour le Japon – constitue aussi un champ nouveau d'action pour la participation de la Chine aux opérations de maintien de la paix de l'ONU, bien que sur le fond la RPC ne s'engage que modérément dans le règlement des conflits, très réticente devant la nécessité de prendre parti. En janvier 2003, un premier contingent a été envoyé au Congo (Mission des Nations unies au Congo, Monuc), pour des opérations de reconstruction et de surveillance. Un second contingent de 598 hommes a été envoyé au Liberia en 2005 (Mission des Nations unies au Liberia, Minul) après que Monrovia a reconnu la RPC. Aujourd'hui, 1 500 soldats chinois interviennent en Afrique dans le cadre d'opérations de maintien de la paix de l'ONU, ce qui permet à Pékin de développer des formes de coopération militaire ou

d'aide à la formation, avec des puissances fortement impliquées dans la région comme la France ou le Royaume-Uni.

### *L'offensive économique chinoise en Afrique*

La dimension politico-stratégique de l'intérêt chinois pour l'Afrique se complète, dans une synergie particulièrement dynamique, d'un volet économique diversifié et d'importance croissante. Depuis le début des années 2000, la Chine a développé une stratégie très agressive de prise d'intérêts et de marchés dans le domaine-clé de l'énergie, mais aussi dans les minéraux, le bâtiment et les travaux publics (BTP) ou le marché des biens de consommation courante. Pour la Chine, l'Afrique présente le double intérêt d'être un réservoir de ressources et un vaste marché accessible aux produits chinois.

### Les moyens de la stratégie économique de la Chine

En décembre 2003, en marge de la seconde conférence ministérielle du Forum de coopération Chine-Afrique à Addis-Abeba, a été organisée la première conférence pour les échanges sino-africains, à l'initiative du Conseil chinois pour la promotion du commerce extérieur (China Council for the Promotion of International Trade, CCPIT). La même année, à l'initiative cette fois de la Chambre de commerce chinoise d'import-export de machines-outils et équipements électriques, la première Chambre de commerce sino-africaine a été ouverte au Cameroun. Lors de sa visite de janvier 2004, le président Hu Jintao a également mentionné la formation d'un Conseil pour les échanges Chine-Afrique, voué à encourager les investissements privés chinois en Afrique. La Chine dispose aujourd'hui de délégations commerciales dans 49 pays du continent noir. Contrairement aux anciennes puissances coloniales, la RPC n'a pas de zones d'action privilégiées et choisit les opportunités de ressources, même incertaines, ou de marché, là où elles se présentent<sup>13</sup>. Alors que la situation en Côte-d'Ivoire se dégrade, la présence chinoise en Afrique de l'Ouest semble se renforcer. La Chine tend ainsi à combler le vide créé par le retrait des puissances occidentales des zones à risques ou de désintégration de l'État. C'est le cas en Sierra Leone où la présence chinoise se renforce également. Comme en Asie du Sud-Est et en Asie centrale, la RPC souhaite mettre en place un accord de libre-échange avec le Marché commun d'Afrique orientale et australe (Common Market for Eastern and Southern Africa, COMESA) dont le membre le plus important est l'Afrique du Sud, qui est aussi le premier partenaire commercial de la RPC, avec 20 % des échanges.

### Des échanges en progression constante

La part du continent africain dans les échanges de la RPC demeure très modérée (3 % en 2005). Ce chiffre correspond toutefois à la place de l'Afrique dans les échanges mondiaux – un peu plus de 2 % du total (à titre de comparaison, l'Asie dans son ensemble représente plus du quart des échanges mondiaux). Ces échanges ont cependant connu une progression remarquable (+ 535 % depuis 1995) et la Chine est aujourd'hui le troisième partenaire commercial de l'Afrique, derrière la France et les États-Unis<sup>14</sup>. On retrouve pour ce commerce sino-africain un modèle traditionnel qui voit l'Afrique exporter de l'énergie et des matières premières (minerais, pierres précieuses, bois, coton, produits de la pêche) et importer des produits de consommation, des machines-outils et des produits textiles. En revanche, alors que les importations pétrolières chinoises ont beaucoup augmenté depuis le début des années 2000, les échanges sont, à l'échelle du continent africain, équilibrés, ce qui n'était pas le cas auparavant. En 2005, les exportations chinoises en direction de l'Afrique se sont élevées à 15,25 milliards de dollars, les importations atteignant 16,92 milliards de dollars. Si l'on suit

les résultats par pays, on voit pourtant que si un pays n'exporte pas de pétrole vers la Chine, les échanges sont alors très déséquilibrés<sup>15</sup>.

### Les importations chinoises

Le premier poste des importations chinoises – plus de 60 % du total – est occupé par le pétrole. Les importations en provenance d'Afrique représentent aujourd'hui 25 % des importations chinoises de pétrole et cette part tend à augmenter. Depuis 2004, la Chine est le second importateur de pétrole africain, derrière les États-Unis et devant le Japon. Pékin importe du pétrole d'une dizaine de pays africains, et d'abord du Soudan (12 % des importations) et de l'Angola<sup>16</sup>. L'importance du marché chinois est par ailleurs vitale pour ces derniers pays, puisque 60 % de la production pétrolière soudanaise et le quart de la production de l'Angola sont exportés en Chine<sup>17</sup>. Les pays du golfe de Guinée voient leur importance s'accroître – Guinée équatoriale, Gabon – et le président Hu Jintao s'est rendu dans la région en 2004 pour développer les accords pétroliers avec le Cameroun ou le Nigeria<sup>18</sup>, puis en 2006 pour y signer de nouveaux accords avec le Kenya et Nigeria. Le Tchad constitue également une nouvelle cible de Pékin, bien que N'Djamena n'ait pas de relations diplomatiques avec Pékin. La Chine s'intéresse également aux matières premières et minerais qui nourrissent sa croissance, tels le cuivre, le nickel, le fer, la bauxite ou l'uranium (République centrafricaine). En 2004, 20 % de la production africaine de minerai était exportée vers la Chine<sup>19</sup>. Cette dernière est également l'une des premières importatrices de bois africain et, là aussi, les sociétés chinoises se sont imposées sur des marchés traditionnellement tenus par les forestiers français, le commerce du bois étant l'un de ceux qui se trouvent les plus touchés par les trafics et le non-respect des conventions internationales de protection des forêts tropicales. Le marché chinois est donc vital pour les pays africains, qui entretiennent des relations privilégiées avec la RPC. Ainsi, aujourd'hui, le Zimbabwe exporte-t-il sans difficulté la quasi-totalité de sa production de tabac vers la Chine<sup>20</sup>. Cette dernière absorbe également la majeure partie de la production de coton des pays d'Afrique.

### Le marché africain

L'émergence du marché africain pour la Chine est relativement récente, mais très rapide. On trouve en effet là une adéquation entre des produits de consommation simples et très bon marché – boubous, couvertures, objets en plastique ou en tôle émaillée, jouets, matériel de bureau, motocyclettes, produits électriques pour la maison, etc. – et un pouvoir d'achat des consommateurs africains qui exclut les productions occidentales ou japonaises. La Chine fabrique aujourd'hui 12 % des produits manufacturés peu sophistiqués dans le monde, et ce, essentiellement pour le marché extérieur. À la fin des années 1990, le groupe Hsense, producteur de télévisions en noir et blanc, s'est implanté sur le marché sud-africain, où il est aujourd'hui le premier fournisseur de produits électriques pour la maison<sup>21</sup>. Cependant l'arrivée massive des produits chinois a un effet destructeur sur la production africaine qui se situe sur le même créneau, notamment dans le textile. La RPC apparaît aussi comme un nouveau concurrent dans des domaines plus sophistiqués tel celui des télécommunications ou même, à un niveau encore limité, de l'aviation civile. La Chine a ainsi fourni au Zimbabwe des avions de transport d'une cinquantaine de places *Xinzhou 60*, fabriqués à Xian<sup>22</sup>. Elle est aussi très présente sur le marché des centrales électriques, de l'hydroélectricité et même des centrales nucléaires (Afrique du Sud).

### Les investissements chinois en Afrique

Au-delà des échanges commerciaux, l'Afrique apparaît comme une cible privilégiée des investissements chinois, une sorte de tremplin dans la stratégie de mondialisation des grandes entreprises chinoises encouragée par les autorités : en 2004 Hu Jintao déclarait d'ailleurs que la mondialisation constituait un axe prioritaire pour l'économie chinoise<sup>23</sup>. L'Afrique présente une situation particulièrement favorable pour les investissements et les entreprises chinoises : bien souvent elles n'y rencontrent qu'une concurrence limitée du fait de la désaffection occidentale qui a suivi la fin de la guerre froide<sup>24</sup>. Les coûts pratiqués par les entreprises chinoises et le fait que Pékin privilégie les zones « vides » où la sécurité, tant des investissements que des personnes, est mal assurée, facilitent considérablement l'offensive chinoise. La Chine prend des risques que les grandes entreprises occidentales ne peuvent assumer. Si la RPC est aujourd'hui la première cliente du Soudan pour le pétrole, c'est aussi parce que ce sont les entreprises chinoises qui ont construit l'industrie pétrolière soudanaise, de l'exploration au raffinage et au transport. Au Mali, l'entreprise chinoise Sinopec a engagé des opérations de prospection sans nulle assurance sur l'importance des résultats. La Chine bénéficie aussi, comme pour la mise en place des partenariats privilégiés, de son absence totale de conditions et d'exigence en matière de respect des règles de transparence ou de bonne gouvernance, contrairement aux programmes d'investissements contrôlés par les pays occidentaux. La pratique de la corruption, consubstantielle au système politique chinois, rencontre également en Afrique un champ d'application nouveau. La RPC n'a ratifié qu'au mois de janvier 2006 la Convention des Nations unies contre la corruption, rejetant toutefois les éléments contraignants qui prévoient le recours à la Cour internationale de justice (CIJ) en cas de litige ou d'échec des procédures d'arbitrage. En 2004, les investissements chinois en Afrique s'élevaient à 925 millions de dollars cumulés depuis 1979 ; pour la seule année 2005, leur montant est de 175 millions de dollars. Ces programmes concernent 820 entreprises établies dans 49 pays<sup>25</sup>. Si le gouvernement entend encourager les entreprises chinoises à investir en Afrique, il s'agit pour l'heure essentiellement – pour les investissements « officiels » qui ne recouvrent sans doute pas la totalité des activités chinoises en Afrique – d'entreprises d'État, à plus de 50 % dans le domaine de la construction. La RPC possède en la matière un indéniable avantage de coût. Pour le développement des infrastructures, les entreprises occidentales et notamment françaises, dont les coûts sont supérieurs de plus de 50 % aux offres chinoises, ne peuvent être qu'évincées. Hors du secteur de la construction, les investissements chinois se dirigent vers les secteurs qui intéressent particulièrement l'économie chinoise tels l'énergie, les matières premières et les produits miniers et, de manière croissante, le secteur agricole. Dans le domaine de l'énergie, la Chine est très présente en matière pétrolière, notamment au Soudan, où la Greater Nile Petroleum Operational Company (GNPOC) est détenue à 40 % par la compagnie chinoise d'État China National Petroleum Corporation (CNPC). Les entreprises chinoises ont également construit pour le pays un oléoduc de 1 500 km et une raffinerie<sup>26</sup>. La Chine a aussi élargi sa présence en Angola, en coopération avec BP, au Mali, ainsi que partout où existent des chances de développer la production pétrolière, notamment dans les pays du pourtour du golfe de Guinée où la Chine, de plus en plus souvent, se place au second rang des importateurs, derrière les États-Unis. Dans le bâtiment et les travaux publics, Pékin est présent quasiment partout, au travers notamment du Beijing Urban Construction Group, pour des projets relevant théoriquement de l'« aide » – la construction de stades, de bâtiments gouvernementaux, d'hôpitaux prestigieux, de résidences présidentielles, une forme traditionnelle de la présence chinoise qui demeure d'actualité et nourrit l'amitié entre Pékin et les autorités locales – ou dans la construction de routes et ponts, de voies ferrées ou de grands ouvrages hydrauliques, sur des projets d'infrastructure financés par les organisations internationales (Banque mondiale), ou encore pour des activités liées au tourisme (construction d'hôtels) dans des zones mal stabilisées (Sierra Leone)<sup>27</sup>. La Chine construit également des zones franches

destinées à accueillir des entreprises chinoises comme par exemple dans l'industrie textile sur l'île Maurice<sup>28</sup>. La Chine investit également dans des cimenteries, qui peuvent également servir de paravent pour la prospection minière. Concernant les matières premières, la RPC est particulièrement présente dans le secteur du bois au Liberia, au Gabon, au Cameroun, en Guinée équatoriale ou en République démocratique du Congo (RDC). Depuis 2003 la société Hong Kong Vickwood a pris le contrôle de compagnies occidentales au Congo et au Cameroun, ainsi que de leurs immenses zones d'exploitation. Plus de 80 % du bois africain, exploité ou non par des entreprises chinoises, est exporté vers la RPC. À ceci s'ajoute un trafic illégal souvent mentionné, mais dont les chiffres sont difficiles à établir et vérifier<sup>29</sup>. En ce qui concerne les produits miniers, les entreprises chinoises sont particulièrement présentes dans le secteur du cuivre et du cobalt en RDC, de la bauxite et de l'aluminium en République de Guinée avec la Corporation minière des métaux non ferreux, autre grande entreprise d'État, et Chalco (China Aluminium Company). Pékin s'intéresse également à l'uranium au Niger où la Cogema semble avoir récemment rencontré, face aux offres chinoises, des difficultés pour renouveler ses accords d'exploitation<sup>30</sup>. La Chine est également le premier investisseur au Zimbabwe, qui détient les deuxièmes réserves mondiales de ferrochrome, avec la société Bao Steel. Le secteur des télécommunications constitue un autre secteur prioritaire pour Pékin, au niveau civil comme au niveau militaire. Ainsi en RDC la société Congo-China Telecom, contrôlée à 51 % par la Chine, met-elle en place le réseau de communication Internet. Dans ce domaine, des coopérations sont pourtant possibles avec la France via la filière chinoise d'Alcatel, Alcatel Shanghai Bell. C'est cette entreprise qui a remporté au Ghana, en coopération avec Ghana Telecom, un contrat d'équipement de 75 millions de dollars. Les entreprises chinoises ont investi massivement dans l'exploitation de terres agricoles, qui fonctionnent en complète autarcie, à travers la Corporation pour l'alimentation et les industries agroalimentaires de Chine, particulièrement dans des zones libérées par le retrait des anciens exploitants de terres réquisitionnées, comme au Zimbabwe ou en Tanzanie, au Rwanda ou en Afrique du Sud. La RPC contrôle aujourd'hui plus de 20 000 hectares de terres agricoles, réparties en une dizaine de centres de production<sup>31</sup>. La production agricole est destinée au marché local, au marché chinois et plus encore aux marchés mondiaux. Les exploitations agricoles chinoises sont spécialisées dans la culture du riz, dans les cultures maraîchères ou industrielles (sisal) pour l'exportation. La RPC investit aussi lourdement dans les industries liées à la pêche et à l'aquaculture (crevettes), notamment au Mozambique et en Mauritanie, où plus de 1 000 résidents chinois sur 1 500 officiellement recensés travailleraient dans le secteur de la pêche.

La stratégie chinoise en Afrique est donc particulièrement dynamique et joue ouvertement sur un principe de « non-ingérence » qui s'oppose aux choix des puissances occidentales ou du Japon. Toutefois cette stratégie est peut-être fragile sur le long terme. Le soutien ouvert à des régimes particulièrement discutables, au Soudan ou au Zimbabwe, met la RPC en porte-à-faux avec l'ensemble de la communauté internationale « responsable », et entre donc en contradiction avec le discours officiel de Pékin sur l'émergence pacifique et le rôle de grande puissance intégrée que la Chine prétend occuper. Au niveau économique, la RPC apparaît ainsi comme un véritable concurrent dans des domaines qui sont traditionnellement l'apanage des ex-puissances coloniales. L'offensive de la RPC suscite aussi les inquiétudes de certains de ses partenaires africains. Pour le textile, la fin de l'accord multifibre (AMF) au mois de janvier 2005, et la montée en flèche des exportations chinoises, y compris en direction des pays africains, ont fortement déstabilisé de grands pays producteurs, tels le Maroc, la République de Maurice, la Tunisie, Madagascar ou le Lesotho, dont l'industrie textile représentait selon les cas entre 30 et 50 % du produit intérieur brut (PIB). Le continent africain apparaît donc parfois comme un immense terrain d'exploitation pour un pouvoir

chinois qui s'exerce à la globalisation selon ses propres termes. Au-delà des échanges légaux, les intérêts chinois semblent impliqués dans de nombreux trafics dans les domaines du bois, de la pêche, de l'ivoire ou des diamants. La Chine est également le principal fournisseur de produits piratés dans le textile, l'appareillage électrique ou, plus dangereux, les médicaments – l'Afrique constituant en la matière le principal marché en raison de la nature « artisanale » des circuits de distribution – ou enfin les pièces détachées pour l'automobile. La RPC participe pleinement aux réseaux de corruption locaux qui lui permettent d'échapper aux droits de douanes officiellement imposés sur les importations, comme au Sénégal. Des filières d'immigration illégales d'origine chinoise auraient également été mises en place vers l'Europe en Mauritanie, au Niger ou en République du Congo. De nombreux investissements à la rentabilité discutable dans l'hôtellerie, les casinos ou la restauration, notamment en Mauritanie, au Ghana, en Angola ou en Sierra Leone, semblent témoigner du développement rapide d'opérations de blanchiment d'argent sur le continent africain. L'Afrique conforte Pékin dans un indéniable sentiment de puissance et d'efficacité. Les relations sino-africaines, notamment au niveau économique, sont présentées comme un parfait exemple de coopération Sud- Sud, fondée sur l'égalité, le respect de l'intérêt mutuel et la non-ingérence. La Chine peut également flatter certains pays, en acceptant par exemple de lancer le premier satellite nigérian. Toutefois, les relations sont rapidement décrites comme problématiques par les analystes chinois dès que le partenaire africain se montre moins ouvert aux intérêts de la RPC. Ainsi, en matière d'investissements agricoles, la Mauritanie est-elle citée comme un échec. En dépit des investissements « consentis » par la partie chinoise, la politique de contrôle des prix agricoles décidée par les autorités mauritaniennes, en limitant les bénéfices de la partie chinoise, n'a en effet selon Pékin pu qu'entraîner le retrait des investisseurs chinois qui n'y trouvaient plus leur compte<sup>32</sup>. On est là bien loin du souci de développement officiellement exprimé par les autorités chinoises. Des insatisfactions ont donc été exprimées par un certain nombre de partenaires africains de Pékin. L'Afrique du Sud, inquiète du déséquilibre de sa balance commerciale, multiplié par 10 en six ans, a engagé plusieurs actions antidumping contre la Chine auprès de l'OMC. À Dakar, des manifestations contre l'« invasion » des commerçants chinois ont été organisées par la Chambre de commerce et d'industrie – manifestations interdites par les autorités. Au Zimbabwe, les producteurs locaux ont demandé la mise en place de droits de douane plus importants sur les produits chinois demande rejetée au nom de l'amitié traditionnelle avec Pékin. En Angola, les entreprises de construction locales se sont plaintes de la concurrence des entreprises chinoises qui remportent tous les marchés en raison de leurs prix extrêmement bas. La Chine apparaît donc en Afrique comme essentiellement prédatrice, selon le modèle hier mis en œuvre par les puissances coloniales. La stratégie de Pékin, qui permet aux régimes les plus contestables de la région de reconstituer une économie de rente fondée sur l'exploitation massive des ressources naturelles, sans réel transfert de richesse ou de savoir-faire vers les populations locales, rend, de plus, moins efficaces les éventuelles pressions exercées pour obtenir une amélioration de la gouvernance et une démocratisation des régimes en place<sup>33</sup>. À ce titre, la présence chinoise en Afrique, de plus en plus significative dans tous les domaines, dessine aussi les limites de l'intégration de la Chine dans le système international des puissances de l'après-guerre froide.

**Valérie Niquet**, directeur du Centre asie Ifri, professeur au Collège interarmées de défense (CID-École militaire) où elle assure le cours de géopolitique de la Chine.

1. G. Xiong, « China's Defense Policy and Sino-African Relations », *International Strategic Studies*, n° 3, 1997.
2. F. Lafarge, « La Chine et l'Afrique », *Perspectives chinoises*, n° 90, juillet-août 2005.

3. P.-A. Braud, « La Chine en Afrique, anatomie d'une nouvelle stratégie chinoise », *Analysis*, octobre 2005, < [www.iss-eu.org](http://www.iss-eu.org) >.
4. V. Niquet, « Profit and Prejudice : China in Africa », *China News Analysis*, n° 1574, 15 décembre 1996.
5. « La politique de la Chine à l'égard de l'Afrique », < [www.chineafrique.com](http://www.chineafrique.com) >.
6. « China Africa Cooperation Forum » et « China's African Policy », < [china.org.cn](http://china.org.cn) >.
7. *Ibid.*
8. G. Xiong, *op. cit.* [1].
9. L. Hilsum, « We love China », *Granta, The View of Africa*, n° 92, extrait disponible sur < [www.granta.com](http://www.granta.com) >.
10. Conférence du Conseil français des investisseurs en Afrique (CIAN), 19 octobre 2004.
11. L. Hilsum, *op. cit.* [9] ; Niquet, *op. cit.* [4] ; J.-C. Servant, « China's Trade Safari in Africa », mai 2005, texte disponible sur < [www.mondediplo.com](http://www.mondediplo.com) >.
12. F. Lafarge, *op. cit.* [2] ; J.-C. Servant, *op. cit.* [11] ; Chietigi Bajpae, « Sino-US Energy Competition in Africa », texte disponible sur < [www.pinr.com](http://www.pinr.com) >, 7 octobre 2005.
13. Conférence du CIAN, *op. cit.* [10] ; < [www.china.org.cn](http://www.china.org.cn) > ; « China African Policy » ; Chietigi Bajpae, *op. cit.* [12].
14. Statistiques MOFTEC (Ministry of Foreign Trade and Economic Cooperation) ; BBC News, 6 janvier 2006.
15. BBC News, 6 janvier 2006.
16. J. Eisenman et D. Stewart, « China Japan Oil Rivalry Spills into Africa », texte disponible sur < [www.atimes.com](http://www.atimes.com) >, 17 novembre 2005.
17. L. Hilsum, *op. cit.* [9].
18. F. Lafarge, *op. cit.* [2] ; J.-C. Servant, *op. cit.* [11].
19. P.-A. Braud, *op. cit.* [3].
20. L. Hilsum, *op. cit.* [9].
21. Voir le site < [www.china.org.cn](http://www.china.org.cn) >, texte daté du 11 décembre 2003.
22. C. Delherm, conférence du CIAN, « La concurrence chinoise en Afrique », 19 octobre 2004 ; P.-A. Braud, *op. cit.* [3].
23. *Idem.*
24. L. Hilsum, *op. cit.* [9].
25. Voir le site < [www.bbcnews.com](http://www.bbcnews.com) >, texte daté du 6 janvier 2006.
26. F. Lafarge, *op. cit.* [2].
27. L. Hilsum, *op. cit.* [9].
28. Cette stratégie pourrait se voir remise en cause avec la fin des quotas sur les exportations textiles chinoises.
29. F. Lafarge, *op. cit.* [2].
30. Voir le site < [www.china.org.cn](http://www.china.org.cn) >.
31. Voir le site < [www.china.org.cn](http://www.china.org.cn) >.
32. Voir le site < [www.china.org.cn](http://www.china.org.cn) >, document daté du 11 décembre 2003.
33. P.-A. Braud, *op. cit.*[3].

## **Revue des revues, sélection de janvier 2007**

Valérie NIQUET : « La stratégie africaine de la Chine »  
article publié initialement dans *Politique étrangère*, 2<sup>e</sup> trimestre 2006.

### Traducteurs :

Anglais : Imogen Forster  
Arabe : Khalil Kalfat  
Chinois : Yan Suwei  
Espagnol : Arturo Vásquez Barrón  
Russe : Ekaterina Belavina

### Droits :

- © *Politique étrangère* pour la version française
- © Imogen Forster /Bureau du livre de Londres pour la version anglaise
- © Khalil Kalfat /Centre français de culture et de coopération du Caire – Département de Traduction et d'Interprétation pour la version arabe
- © Yan Suwei/Centre culturel français de Pékin pour la version chinoise
- © Arturo Vásquez Barrón /Institut français d'Amérique latine pour la version espagnole
- © Ekaterina Belavina /Centre culturel français de Moscou pour la version russe